



#### Fiche d'information

Décembre 2016



# Relations entre l'OTAN et l'Afghanistan

L'engagement de l'OTAN en Afghanistan est à la fois ferme et évolutif. Le soutien de l'OTAN à ce pays se concentre sur trois grands domaines :

- la mission Resolute Support (RSM) de formation, de conseil et d'assistance dirigée par l'OTAN au profit des forces et des institutions de sécurité afghanes;
- une contribution au vaste effort international visant à soutenir financièrement les forces de sécurité afghanes,
- et le partenariat durable entre l'OTAN et l'Afghanistan, développé conjointement avec le gouvernement afghan.

### **Mission Resolute Support**

Resolute Support est une mission non combattante dirigée par l'OTAN. Elle a été lancée le 1er janvier 2015, après l'achèvement de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN et la prise en charge complète de la sécurité par les forces de défense et de sécurité nationales afghanes (ANDSF). Cette mission a pour but d'aider les forces et les institutions de sécurité afghanes à développer les capacités qui leur permettront de continuer à défendre le pays et à protéger la population de manière durable.

La mission Resolute Support se décline essentiellement en activités de formation, de conseil et d'assistance au niveau des ministères chargés de la sécurité et d'autres institutions nationales, ainsi qu'aux échelons supérieurs de l'armée et de la police. Le commandant de la mission a une certaine latitude quant à l'utilisation des personnels et des moyens mis à sa disposition. Cette souplesse est gage d'une efficacité optimale dans la conduite des activités de formation, de conseil et d'assistance, là où elles sont le plus nécessaires, alors que les forces de défense et de sécurité nationales afghanes continuent d'améliorer leurs performances et gagnent en soutenabilité.

La mission assume des fonctions de soutien dans divers domaines, et notamment la planification opérationnelle, l'élaboration du budget, le processus de génération de force, la gestion et le développement du personnel, le maintien en puissance logistique et le contrôle civil, pour garantir que les forces et les institutions de sécurité afghanes agissent dans le respect de l'état de droit et de la bonne gouvernance.

La mission Resolute Support compte actuellement un effectif de près de 13 000 hommes, détachés par les pays de l'OTAN et les pays partenaires et répartis entre un pôle principal (Kaboul/Bagram) et quatre satellites (Mazar-i-Charif dans le nord, Herat dans l'ouest, Kandahar dans le sud et Laghman dans l'est). Elle travaille main dans la main avec différents éléments de l'armée de terre, de la police et des forces aériennes afghanes.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, les ministres des Affaires étrangères des pays contribuant à Resolute Support ont décidé de poursuivre la mission et de maintenir en 2016 son niveau de force actuel, y compris dans les régions d'Afghanistan. Ils ont également décidé de continuer de revoir la mission, avec sa configuration détaillée, afin d'en garantir l'efficacité.

Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont examiné les efforts que l'OTAN déploie dans le cadre de la RSM lors de leur réunion du 10 février 2016. Ils sont convenus que la formation, le conseil et l'assistance des forces et des institutions de sécurité afghanes demeurent essentielles pour la stabilité de l'Afghanistan. À leur réunion du 20 mai 2016, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont exprimé leur engagement à maintenir la RSM au-delà de 2016.

Au sommet qu'ils ont tenu à Varsovie les 8 et 9 juillet 2016, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN ont décidé de maintenir la mission Resolute Support au-delà de 2016 au travers d'un modèle régional souple, afin de continuer d'offrir formation, conseil et assistance aux institutions de sécurité afghanes, y compris à la police, aux forces aériennes et aux forces d'opérations spéciales. Ils se sont aussi engagés à garder à l'examen cette mission et sa configuration.



C'est principalement au gouvernement afghan qu'incombe la responsabilité du soutien financier des forces de défense et de sécurité nationales afghanes. Au sommet de Chicago en 2012, les autorités afghanes ont accepté d'apporter au moins 500 millions de dollars par an dans un premier temps, leur contribution devant augmenter progressivement au fil du temps.

Parallèlement, les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN continuent de jouer un rôle de premier plan pour ce qui est d'assurer le soutien financier des forces de défense et de sécurité nationales afghanes. Cet effort repose principalement sur le fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane (ANA), géré par l'OTAN et initialement établi en 2007, qui est l'un des trois mécanismes de financement permettant à la communauté internationale de fournir son soutien financier aux forces et institutions de sécurité afghanes, les deux autres étant le fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (LOTFA), administré par le Programme des Nations Unies pour le développement, et l'« Afghanistan Security Forces Fund » (ASFF) des États-Unis. Le LOTFA sert à financer les traitements des fonctionnaires de la police et de la justice et à développer les capacités du ministère de l'Intérieur. L'ASFF, quant à lui, est régi par un arrangement bilatéral entre les États-Unis et l'Afghanistan, et il sert à couvrir les dépenses d'équipement et de fonctionnement des forces de sécurité afghanes.

Comme convenu au sommet de l'OTAN à Chicago, en 2012, le fonds d'affectation spéciale pour l'ANA a été adapté pour en renforcer la flexibilité, la transparence, l'efficacité financière et le respect de l'obligation de rendre compte, et pour l'assortir de mesures anticorruption.

Ces mesures prévoient notamment ce qui suit :

 le fonds d'affectation spéciale adapté pour l'ANA continuera d'être employé en premier lieu pour l'armée nationale afghane, mais il permettra toujours, grâce à sa souplesse d'utilisation, d'assurer, au besoin, le financement d'autres éléments des ANDSF;







## Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

### Fiche d'information





l'objet de décisions ultérieures ;

- l'utilisation du fonds d'affectation spéciale adapté pour l'ANA sera régie par un plan annuel de mise en œuvre, qui comprendra une estimation des coûts ainsi qu'une indication des échéances et des objectifs de performance ;
- la gestion financière du fonds d'affectation spéciale adapté pour l'ANA fera chaque année l'objet d'un audit;
- un conseil d'administration du fonds sera établi pour en assurer le suivi et veiller à ce qu'il soit régi par les principes d'efficience, d'intégrité financière et de compte rendu. Ce conseil a été créé. Composé de représentants des pays donateurs et du gestionnaire du fonds, il a tenu sa réunion inaugurale le 1er septembre 2014 à Bruxelles. Il s'est réuni de nouveau à Bruxelles le 26 juin 2015 et, plus récemment, le 11 mai 2016. Il est prévu que des réunions en Afghanistan se tiennent à Kaboul sur une base trimestrielle.

À ce jour, les contributions cumulées au fonds d'affectation spéciale pour l'ANA géré par l'OTAN dépassent 1,7 milliard de dollars. Les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN ont confirmé qu'ils s'engageaient à verser, pour la fin 2017, quelque 400 millions de dollars par an au titre de ce fonds. À leur réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2015, les ministres des pays contribuant à Resolute Support sont convenus de continuer d'œuvrer avec la communauté internationale dans son ensemble à obtenir les engagements nécessaires, y compris jusqu'à fin 2020, pour le soutien financier des forces de sécurité afghanes. Ils ont réaffirmé ce point à la réunion qu'ils ont tenue à Bruxelles le 20 mai 2016.

Au sommet de Varsovie, les 8 et 9 juillet 2016, l'OTAN et les pays participant à la mission Resolute Support ont confirmé le maintien de leur engagement en faveur d'un soutien financier des forces de sécurité afghanes jusqu'à 2020 dans le cadre d'un vaste effort de la communauté internationale.

Les autorités afghanes devraient quant à elles continuer de respecter leur engagement à contribuer au financement de leurs forces.

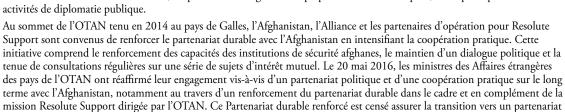


### Partenariat durable OTAN-Afghanistan

plus traditionnel entre l'OTAN et l'Afghanistan sur le plus long terme.

La déclaration sur un partenariat durable a été signée par l'Alliance et le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan au sommet de l'OTAN tenu en 2010 à Lisbonne. Ce partenariat durable offre un cadre pour des consultations politiques et une coopération pratique entre l'OTAN et l'Afghanistan.

Le partenariat durable inclut une série d'activités de coopération et de programmes approuvés auxquels l'Afghanistan peut participer. Un grand nombre de ces programmes visent à renforcer les capacités, y compris la formation militaire professionnelle, comme le programme OTAN pour le développement de l'intégrité (BI) et le programme de renforcement de la formation « défense » (DEEP). Le programme pour le développement de l'intégrité offre à l'Afghanistan des outils pratiques permettant de développer l'intégrité et la transparence, de faire respecter l'obligation de rendre compte et de réduire le risque de corruption dans les secteurs de la défense et de la sécurité. La coopération pratique porte également sur le soutien à la normalisation du secteur de l'aviation, les plans civils d'urgence et la préparation aux catastrophes, ainsi que la poursuite des activités de diplomatie publique.



Au récent sommet qu'ils ont tenu à Varsovie, en juillet 2016, les dirigeants des pays de l'OTAN se sont engagés à renforcer et à améliorer le partenariat durable entre l'OTAN et l'Afghanistan.

Le partenariat durable renforcé confirme l'importance stratégique de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan et met en relief l'engagement envers les partenariats mondiaux dont il est question dans le concept stratégique 2010 de l'OTAN.

L'Afghanistan reste confronté à de multiples défis, notamment sur le plan de la sécurité. Dans le cadre de la communauté internationale, les pays membres de l'OTAN et nos partenaires maintiennent leur engagement à l'égard de l'Afghanistan et du peuple afghan pour envisager un avenir stable et sûr.



Division Diplomatie publique (PDD) - Section Presse et médias

Tél.: +32 2 707 50 41
E-mail: moc@hq.nato.int
Suivez-nous sur: @NATOpress

www.nato.int